

91.  
FACTVM.

DV PROCEZ

PENDANT EN LA COVR,  
AVQVEL LES P. P.....  
de l'Ordre des Mendians, pre-  
tendent vnir à leur maison,  
vn Prieuré de l'Ordre  
de Saint Benoist.

A PARIS,

M. DC. XLIX,

14

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## F A C T V M,

Du procez pendant en la Cour, auquel les  
P. P. de l'Ordre des mendiens, preten-  
dent vnir à leur maison, vn Prieuré de l'Or-  
dre de Saint Benoist.

**Q**uel funeste destin porte toute la terre  
D'vn caprice si chaud au tracas de la guerre,  
Que ceux mesme qui font profession de paix  
Mettent chez eux le trouble aussi bien qu'au Palais,  
Qui s'estans abdiqes du soucy des richesses,  
S'y replongent encor par d'indignes bassesses,  
Et recourans apres ce qu'ils ont meprise  
Font croire que leur zele est foible ou deguisé.  
Je n'estaleray point icy les procedures,  
Qu'ils famentent entre eux avec tant de murmures  
Nous faisons voir qu'ils ont aussi different but,  
Comme ils sont differens dedans leur institut,  
Je laisse à demesler aux Peres P.....  
Comme ils sont obligez de porter leur capuce,  
S'ils doiuent l'auoir rond, où bien pyramidal,  
S'ils cheminent à pieds, ou montent à cheual,  
Si la regle est chez eux bien ou mal exploitée,  
S'ils portent barbe raze, ou de haute futaye.

A

4  
Du quantiesme ordre ils sont, & s'it est reformé,  
Si leur habit est gris, ou s'il est enfumé,  
S'ils sont chaussés ou non (leurs differentes modes  
Les faisant parmy nous passer pour antipodes)  
Je ne prens point de part à tous ces differens,  
Qu'ils pourront terminer avec leurs adherans,  
Le sujet de ma plainte est plus iuste & solide,  
Et desia mon bon droit se fait voir si liquide,  
Que malgré leur adresse & leur deguisement  
Je n'en peux esperer qu'un bon euenement,  
Et la piece qu'ils font à l'égard de l'Eglise,  
Trouble tous les Autels dressés à la franchise,  
Ces azyles sacrés choquent leurs passions  
Et ne peuvent borner leurs vsurpations,  
Bien qu'ils ne soient garnis que de corde & sandalles,  
Ils font sur nos moissons de puissantes caballes,  
Et dans l'infraction de leurs vœux, l'on connoit  
Comme est par eux traité l'ordre de Saint Benoist  
Qui ne peut consentir que dedans la bezace  
Ces riches Prieurez puissent trouuer de place,  
Mais affin quel'a Cour sçache leur procedé,  
Et comme un Cardinal finement obsédé,  
Par son autorité qui leur seruoit de plege,  
En les inuestissant commis vn sacrilege,  
Faisant du bien d'Eglise vn commerce honteux,  
Dont encor qu'il preuit l'euenement d'outoux,  
Iloignant malgré les loix la force à l'artifice,  
Il crût les maintenir contre toute iustice,

D'un pouuoir violent pratiquant des succès,  
 C'est ce qui donne lieu messieurs a ce proces,  
 Dont s'il plait à la Cour d'examiner la suite,  
 Sans doute i'obtiendray les fins de ma poursuite,  
 Et sans auoir egard à tant de nullitez,  
 Elle rescandera ces iniques traitez,  
 L'abus est si palpable & la cause facile,  
 Que chacun void ou rend ma requeste civile,  
 Les deffendeurs aussi par un aduen secret,  
 Ne dissimulent point leur crainte pour l' Arrest,  
 Lequel estant rendu sur fait non veritable,  
 Ils aduouent assez qu'il n'est pas soustenable,  
 Heureux si le pouuoir qui les a reuestu  
 Restoit apres la mort en sa force & vertu,  
 Affin qu'un Pricuré par des tours de chicane  
 Pût compenser le prix d'une rente profane,  
 L'on se souuient assez que iu suu aux elemens  
 Tout le monde a fle schy sous Jes commandemens,  
 Que de luy resister, c'estoit commettre un crime,  
 Qui n'estoit expié par aucune victime:  
 Lors pour ne souffrir plus ses traits iniurieux,  
 Astrée de rechef pria son vol vers les cieux,  
 Ressentant viuement les efforts sans exemple,  
 Fais sur l'authorité des recteurs de son Temple,  
 Mais puis que tous nos maux semblent en seuclis,  
 Et que par vous messieurs refleurissent les lys,  
 Que desia vos Arrests, ou plustot vos Oracles  
 Pour le bien de la France estalent des miracles,

B

Puis que vostre sagesse avecque fermeté  
 Establit son repos & vostre autorité,  
 Trouvez bon que ma muse avecque confiance  
 Vienne solliciter icy vostre audience,  
 Pour faire remarquer dedans un seul procès,  
 Ce qu'on pût inuenter d'art, de force, & d'exces,  
 Et iusqu'ou s'estendit l'inuincible puissance  
 D'un Ministre d'Estat qui sur sans dependance,  
 Et comme par la force & la captiuité,  
 Fut reduit Saint Loys, qui l'auoit intenté,  
 A souffrir sans delay qu'un Arrest collufoire  
 Par des termes precis parut contradictoire,  
 Mon instance fait voir quel fut cet ardentat,  
 Dont i expose en vn mot le merite & l'estat.  
 Par contract solemnel en l'an six cens & trente  
 Le Sieur Loys Huraut constitué vne rente,  
 De mille francs par an, qu'il affecte à tousiours  
 Sur les plus clairs deniers du Comté de Limours,  
 Pour dotter sur les lieux vn petit Monastere  
 De mendians qu'il crut d'vne obseruance austere,  
 Et qui fort satisfaits dans le commencement  
 Se sont tous contenus dans le temperament,  
 Et scachans adiu.ner leur adresse à la queste  
 Pensèrent auoir fait assez bonne conqueste,  
 Mais comme avec le temps s'accroist leur appar  
 Ce qui les contenoit leur deuient trop peit  
 Ils s'estim. ent gréues, & dans ceste souffrance  
 Disent qu'on a point eux par trop d'indifference

Qu'ils se trouvent réduits à moins de reuenue  
Qu'il n'en faut au Couuent pour estre entretenu,  
Et que tous le public qui connoit leur merite  
Sans y conuoluer n'en peut demeurer quitte  
Mais par ceste souplesse aucun n'estant surpris  
Ils ont dans ce rencontre cueillé leurs esprits,  
Et comme par faueur des bonnes destinées  
Ce Comté fut acquis depuis quelques années  
Par le feu Cardinal & duc de R....  
Vous scaurez ce qu'ont fait ces seruiseurs de Dieu.  
Ils ont presuppasé que malgré la fortune  
L'opulence à chacun peut deuenir commune,  
Qu'il n'est besoin que d'art affin de l'acquérir,  
Qu'il importe de prendre & non de bien courir,  
Quoy que dedans l'Eglise on garde quelque forme  
Dont la transgression est aux autres enorme,  
Ils sont exemps en tout aussi bien qu'en ce point,  
Et tiennent que ces loix ne les concernent point.  
L'authorité du Prince & les decretz des iuges  
Declarent hautement deserteurs & transfuges  
Ceux qui quittent leurs rangs & sans commission  
Dans le camp ennemy vont faire irruption.  
Mais ceux-cy peüent tout, ce que la loy prohibe  
Entre dedans le sacq à guise d'une bribe,  
Et comme à leur pouuoir on croit le Ciel soumis,  
Dessus la terre aussi tout leur semble permis,  
ils scauent comme il faut donner la tablature  
Pour ne craindre jamais interdit ny censure.

De fait ce Cardinal, ô siècle ! ô temps ! ô moments !  
Mur donne vn Prieuré vaincu de leurs clameurs,  
Leis que diste leur donne, vn trafic ridicule  
Que l'on scait s'estre fait sans honte & sans scrupule  
Dont sans restituer ne s'obtient le pardon  
Doit passer pour eschange & non pas pour vn don,  
Ou pour trancher le mot franc & sans calomnie  
C'est vn pur sacrilege & pure simonie,  
Et puis debitez nous tous vos cas referuez,  
Sequestrés vos esleus d'avec les repprouvés,  
Marqués dedans le Ciel les principales places  
Pour ceux de qui les biens leur ont acquis vos graces,  
Quant à vos ennemis par vn decret subcil  
Faites les en bannir d'vn eternal exil,  
Telle est ds ces messieurs l'ordinaire pratique,  
Que i'estime bien moins Chrestienne que Cimique,  
Après donc s'estre ainsi fauplement trauestis,  
Ils sont enfin pourueus du Prieuré D.  
Mais comme en peu de temps esclaire ceste affaire  
Dont l'abus a paru tout constant & vulgaire,  
Rageau dit Saint Louys sur l'aduis qu'il en üt  
Enuoye en Cour de Rome & prend vn deuolut  
Expose tout le fait & remontre au Saint Siege  
Qu'à sa credulité ces gens tendent vn piege,  
Que sans auoir égard qu'à leurs seuls interests  
Ils choquent les Canons & tous les Saints Decrets,  
Que contre la maxime & statuts des Conciles,  
Ils l'ont l'ont circonuenü par des raisons subtiles, Que

Que les précautions & les expédiens  
 Qu'ont pris dans ce traité ces Père mendians  
 Ne passeront iamais pour iustes & plausibles,  
 Ces tiltres & leurs vœux estans incompatibles,  
 Tel qu'est ce Prieuré, qu'il peut par consequent  
 Luy donner comme estans impettable & vaquant.  
 L'effet suit aussi-tost cette iuste requeste,  
 Il prend possession, au combat il s'apreste  
 Et comme au Parlement preside l'equité  
 Il y fait euoquer le procez intenté,  
 Il presse ces fuyaris, il forme sa complainte  
 Mais leurs foibles raisons s'estouffans dans la crainte  
 Ainsi que des nochers sans voile & sans fanal  
 Comme à leur tramontane ils vont au Cardinal.  
 Iugez quelle pratique icy fut exercée  
 Par ceste auctorité qui se croit offensée,  
 Ou cét infortuné trouuerroit-il abry  
 Contre cét homme altier, si fortement aigry,  
 Où peut il se cacher que d'un carreau de foudre  
 Cette puissante main ne le reduise en poudre,  
 Que sert de resister, le pauvre Saint Louys  
 Va voir tous ses desseins bien-tost euanouys.  
 On ieste un deuolut defait sur sa personne  
 On parle de Bastille & de la tour de None,  
 L'on ne luy promet rien que chaisnes & que fers  
 S'il refuse signer les deux aëtes offerts.  
 Le premier est celuy qui porte la remise  
 Qu'il fait du Prieuré pour ceste troupe grise,

Par l'autre il se départ de tout son interest  
 Avec ample pouuoir, d'en passer vn Arrest,  
 On execute ensuite & sans qu'il se defende  
 On veut que le bagu paye encore l'amande  
 Quoy que rien de sa part n'eust esté contesté  
 Et qu'on eut deub passer l'Arrest par apointé,  
 Il est pourtant dressé comme icy dans l'instance  
 Il ne s'estoit obmis aucune circonstance,  
 Pretendans qu'ils feront par ce deguïsement  
 Croire qu'on a iugé contradictoirement.  
 Mais enfin que voit-on dans toute leur conduite  
 Violence à l'abord & fourbe dans la suite,  
 Et par tout la rigueur d'un pouuoir absolu.  
 Qui fait executer ce qu'il a resolu,  
 La force estant au rang des vertus Cardinales  
 Dont ie peux apporter des preuues literales,  
 Et i'ay pieces en mains qui font voir quels ressors  
 Iouent ces mendians pour enrichir leur corps.  
 Mais brisons ces discours, suffit que ces bons Peres  
 S'en retournent en paix dedans leurs Monasteres  
 Et ne s'emparent plus par moyens clandestins  
 Des tiltres destinez pour les Benedictins,  
 Crainte que Saint Benoit ne traite à coups de Croces,  
 Ceux qui retomberont dans ces crimes atroces,  
 A qu'aussi par la Cour ils ne soient condamnez,  
 Pour les frais du Procez d'estre disciplinez.

FIN.



